PLAISANCE FLUVIALE. DÉCOUVRIR METZ AU FIL DE L'EAU

Amarrer son bateau à quelques encablures de l'un des plus beaux sanctuaires gothiques de France : c'est l'un des attraits du port de plaisance de Metz. Et la ville compte bien développer ce créneau pour attirer les touristes.

1,7 million d'euros : c'est le montant que va investir la ville de Metz dans son port. « Il s'agit non seulement d'installer un nouveau ponton pour 20 places nouvelles mais également d'aménager une capitainerie dans un ancien centre de garnison se trouvant à proximité », explique l'adjoint au Tourisme, Jean Martin. Car, depuis sa création en 1965, le port fait face à un afflux constant de plaisanciers et particulièrement des étrangers. Néerlandais, Belges mais aussi Allemands et Danois viennent régulièrement s'amarrer le long des pontons messins. « Le nombre de bateaux n'est pas chiffrable, beaucoup de plaisanciers s'amarrant à couple », explique Eugène Rose, président de la Société des régates messines qui gère les cinq pontons du port. 850 plaisanciers ont ainsi fait escale à Metz l'an dernier.

Accès immédiat à la cité historique

Après avoir emprunté un bras de la Moselle qui n'admet qu'un tirant d'eau de 1,60 m, le plaisancier débouche sur le site nautique de l'île Saint-Symphorien, un ancien pré devenu gravière qui a été aménagé dans les années 70 en un vaste plan d'eau entouré d'espaces verts. Ainsi niché à quelques encablures de la cathédrale Saint-Etienne, l'un des plus beaux sanctuaires gothiques de France, le port offre un accès immédiat à la cité historique et marchande.

Une proximité « très appréciée par nos visiteurs », se félicite Eugène Rosé. Les plaisanciers profitent également des installations écologiques. Sur les pontons, la distribution d'eau est limitée par des bornes électriques munies de compteurs divisionnaires. Dans les sanitaires, des douches économes et des lavabos équipés de robinets à cellule photo-électrique ont été installés pour prévenir le gaspillage. Et les efforts paient. Puisque pour la première fois, le port a reçu, avec onze autres installations non littorales, le « Pavillon bleu ». Un label qui récompense les efforts en faveur d'une gestion durable de l'eau.



Des bateaux jusqu'à 15 mètres de long avec un faible tirant d'eau peuvent s'amarrer à quelques encablures de la cathédrale Saint-Etienne. Les plaisanciers accèdent ainsi directement à la cité historique de Metz. (Photo AED)

Page imprimée depuis l'adresse:

http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/france/art_980855.php

© Le Télégramme - 2005

1 sur 1 17/07/2007 21:20